

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune La Roque-en-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le 08-04-2022 à 19h30,

Nombre de conseillers

- En exercice 6
- Présents 5
- Votants 5
- Absents 1
- Exclus 0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle -
CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël -
MIRONNEAU Nathalie - *ABSENTE NON EXCUSÉE*

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 04-04-2022

Date d'affichage : 04-04-2022

Objet : Présentation et vote du Compte administratif 2021- D_2022_04_02

Madame Murielle BALDINI, Adjointe au Maire présente à l'Assemblée Communale le Compte Administratif 2021 dressé par Monsieur ARGENTI Alexis Maire de la Commune et ordonnateur.

Après détail des chapitres du FONCTIONNEMENT et des opérations de l'INVESTISSEMENT les résultats sont les suivants :

-FONCTIONNEMENT : Excédent de 9 535.19 €uros qui seront reportés au BP 2022 en recette au compte 002.

-INVESTISSEMENT : Déficit de -19 431.13 €uros qui sera comblait par l'excédent de 2020 de 68 877.94 €uros ce qui fait un excédent de 49 446.81 €uros qui seront reporté au BP 2022 en recette au compte 001.

Après en avoir délibéré les Conseillers Municipaux valident l'ensemble des résultats ci-dessus indiqués du Compte administratif 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

AR Prefecture

006-210601076-20220408-D_2022_04_02-BF
Reçu le 11/04/2022
Publié le 11/04/2022